

## Compétences attendues

L'Éducateur fédéral doit être capable d'accueillir et d'encadrer un groupe en autonomie dans une structure.

- Il est capable d'assurer la sécurité sur l'eau et au sol.
- Il est capable d'initier et de perfectionner les rameurs.
- Il est capable de faire passer et de délivrer les brevets de rameur.
- Il est capable d'entraîner à un premier niveau de compétition.

Les compétences certifiées par ce diplôme correspondent aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique, requises par la formation préparatoire au Brevet Professionnel des Activités Nautiques mention Aviron.

## Formation pédagogique

### Déroulement

#### **10 séances dans son club et dans la structure du tuteur**

Le candidat consigne ses dix séances, par écrit, sur des fiches remises en début de formation.

#### ➤ **5 séances en bateau et au sol.**

**3 d'entre elles sont évaluées par un tuteur fédéral :**

- 1 séance d'animation en bateau,
- 1 séance d'apprentissage ou de perfectionnement technique en bateau,
- 1 séance de préparation physique généralisée au sol.

Le tuteur apprécie chaque séance sur les fiches d'évaluation remises en début de formation.

#### ➤ **5 séances préparant au passage d'un des trois brevets de rameur,**

Bronze, Argent ou Or, le test de passation du brevet pouvant faire partie des 5 séances.

### Validation

**Le dossier de formation pédagogique complet comprend :**

- **les 10 fiches de préparation** et de bilan de séance remplies par le candidat,
- **les 3 fiches d'évaluation** appréciées par le tuteur,

**Il sera remis au responsable du centre de formation avant la date limite de délibération du jury.**